

*Engager une démarche volontariste s'agissant de la
place des femmes dans la gestion et dans la vie locale*

Action 1 :

Positionner la collectivité en matière d'égalité professionnelle

Objectifs poursuivis

- S'emparer de la thématique Egalité professionnelle et l'intégrer à la Gestion des Ressources Humaines
- Respecter les obligations et mettre en place des politiques volontaristes en faveur de l'égalité professionnelle
- Créer une culture commune et améliorer l'organisation de la collectivité

Mesures

- Engager et déployer une démarche de sensibilisation de l'ensemble des élus et des agents de la collectivité
- Participer à la constitution d'un réseau de référents RH « Egalité professionnelle »
- Concevoir une boîte à outils RH et managériale
- Recenser et promouvoir les expériences des services

Période de mise en œuvre

2015/2016